

VILLE DE PONT-DE-CLAIX

DECISION DU MAIRE n° 051 / 2021

Service : Marchés
Tel : 04.76.29.86.73
ref. : URB1709

**OBJET : Avenant n°1 en plus et moins-value
Marché de maîtrise d'œuvre – Quartier Iles de Mars / Olympiades – Réaménagement
des espaces publics**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-17, L 2122-18, L 2122-22, L 2122-23

VU la délibération n° 1 du Conseil Municipal du 4 juin 2020 déléguant à Monsieur le Maire les pouvoirs prévus par le Code Général des Collectivités Territoriales et en cas d'absence ou d'empêchement du Maire au Premier Adjoint, puis à défaut aux adjoints pris dans l'ordre du tableau

VU l'arrêté du Maire n°017/2021 du 30 avril 2021 portant délégation de fonction et signature à Monsieur Sam TOSCANO, 1er Maire-Adjoint et notamment subdélégation des attributions du Conseil Municipal indiquées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales en matière de marchés publics

CONSIDERANT le marché de maîtrise d'oeuvre de réaménagement des espaces publics du quartier des Iles de Mars / Olympiades conclu avec l'entreprise ALP'ETUDES, pour un montant initial de 142 590 € HT.

CONSIDERANT les missions complémentaires demandées à la maîtrise d'œuvre, liées à la modification du parti d'aménagement ayant conduit à l'organisation d'une concertation réglementaire plus importante, mais également liée aux opérations de réhabilitation des immeubles de la SDH qui ont eu pour conséquence de complexifier et d'allonger la durée d'exécution du marché de travaux, dont il résulte une plus-value de 25 200 € HT.

CONSIDERANT par ailleurs la décision de déléguer la fin de l'exécution des travaux du lot béton à la SDH, il en résulte une moins-value de 759,25 € HT. Soit une plus-value globale de 24 440,75 € HT

DECIDE

ARTICLE 1 : de signer un avenant en plus-value avec l'entreprise ALP'ETUDES – CENTR'ALP – 137 rue Mayoissard – 38430 MOIRANS, titulaire du marché.

Avec une plus-value de 24 440,75 € HT, cela porte le montant du marché de 142 590 € HT à 167 030,75 € HT, soit une augmentation de 17,14 %.

Cette dépense est inscrite au budget 2021

ARTICLE 2 :

Toutes les autres clauses du marché restent inchangées.

Acte rendu exécutoire par :

- dépôt en Préfecture le 19 juillet 2021
- publication le 19 juillet 2021
- et notification service marchés

A PONT DE CLAIX, le 7 juillet 2021

Pour le Maire et par délégation,
Le 1er Maire Adjoint,
Sam TOSCANO



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Sam Toscano". The signature is fluid and cursive.



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : COMMUNE DU PONT DE CLAIX

Utilisateur : TSIGRIS Gaelle

Paramètre de la transaction :

| | |
|--|--|
| Type de transaction: | Transmission d'actes |
| Nature de l'acte: | Contrats, conventions et avenants |
| Numéro de l'acte: | DEC_2021_051 |
| Date de la décision: | 2021-07-07 00:00:00+02 |
| Objet: | avenant n°1 en plus et moins value - Marché de maitrise d'oeuvre - quartier Iles de Mars / Olympiades, réaménagement des espaces publics |
| Documents papiers complémentaires: | NON |
| Classification matières/sous-matières: | 1.1.3 - Actes modificatifs (avenants) aux marchés publics |
| Identifiant unique: | 038-213803174-20210707-DEC_2021_051-CC |
| URL d'archivage: | Non définie |
| Notification: | Non notifiée |

Fichier contenus dans l'archive :

| Fichier | Type de fichier | Taille du fichier |
|--|-----------------|-------------------|
| nom de métier: 038-213803174-20210707-DEC_2021_051-CC-1-1_0.xml | text/xml | 1007 |
| nom de original: DEC_2021_051marches.pdf | application/pdf | 124371 |
| nom de métier: 10_AV-038-213803174-20210707-DEC_2021_051-CC-1-1_1.pdf | application/pdf | 124371 |

Cycle de vie de la transaction :

| Etat | Date | Message |
|----------------------------|-------------------------------|------------------------------------|
| Posté | 19 juillet 2021 à 10h37min13s | Dépôt initial |
| En attente de transmission | 19 juillet 2021 à 10h37min13s | Accepté par le TdT : validation OK |
| Transmis | 19 juillet 2021 à 10h37min15s | Transmis au MI |
| Acquittement reçu | 19 juillet 2021 à 10h37min34s | Reçu par le MI le 2021-07-19 |